

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026-03-023

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présent(s) : 27
Nombre de suffrages exprimés : 28
Nombre d'absent(s) : 2
Nombre de pouvoir(s) : 2

Vote :

Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 1

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Armand LULKA, Charlotte DEGUIN, Patrick AIVAZIAN, Florence GAVARD, Romain DUINAT, Christiane CLUZEL, Eric VIOLLET, Martine CHARLES, Rene TETE, Margot SOLVIGNON, Francois DELESTRADE, Patrice BRAUD, Raphael GABION, Odile PHILIPPON, Armando FALCIONI, Morgane LAFARGE, Arnaud CENZATO, Stephanie JAILLET, Alexandre KARAGUEUZIAN, Isabelle ROIRE, Christophe KRISTIDES, Carole MAUVIN, Dominique THIOLERE, Charlène ROSNOBLET, Jérôme VARAGNAT

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Corinne VERDIER, Marie-Pierre SEON

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Corinne VERDIER pouvoir à Odile PHILIPPON, Marie-Pierre SEON pouvoir à Martine CHARLES

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Patrice BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE LA LOIRE – DESIGNATION DES DELEGUES

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20260320-2026-03-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2026
Publication : 03/04/2026

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire, SIEL-Territoire d'énergie Loire, est un établissement public de coopération intercommunale de maille départementale. Syndicat mixte, il regroupe toutes les communes (323) et intercommunalités de la Loire ainsi que le Département. Le comité syndical réunit 350 élus locaux.

Créé en 1950, le SIEL-Territoire d'énergie Loire a, dès son origine, œuvré pour l'électrification du territoire, notamment en zone rurale.

Propriétaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz sur son périmètre d'intervention, il contrôle l'activité des concessionnaires Enedis et GRDF. Le SIEL-Territoire d'énergie Loire réalise des travaux d'extension, de renforcement et de dissimulation des réseaux. Il gère aussi 80 000 points d'éclairage public.

En outre, il accompagne les collectivités dans l'optimisation énergétique de leurs bâtiments publics. Il développe les énergies renouvelables en assurant la maîtrise d'ouvrage de générateurs solaires photovoltaïques et des réseaux de chaleur bois-énergie. Son expertise porte également sur les solutions de régulation et de pilotage des systèmes énergétiques.

Enfin, le SIEL-Territoire d'énergie Loire porte la création du réseau départemental Très Haut Débit THD42.

Concernant la représentation de la commune de Saint Marcellin en Forez au sein du SIEL, les statuts de ce dernier prévoient que les organes délibérants de chaque commune, désignent un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au Comité syndical.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidatures.

En l'absence de candidatures, il est proposé de désigner :

- Patrice BRAUD, comme délégué titulaire,
- René TETE, comme délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres, Morgane LAFARGE ne participant pas au vote :

- **DECIDE** d'adopter le scrutin public pour cette élection,
- **DESIGNE** Patrice BRAUD, conseiller municipal, comme délégué titulaire et René TETE, Adjoint comme délégué suppléant.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 31 MARS 2026

Le Maire,

Eric LARDON

Le Secrétaire de séance

Patrice BRAUD